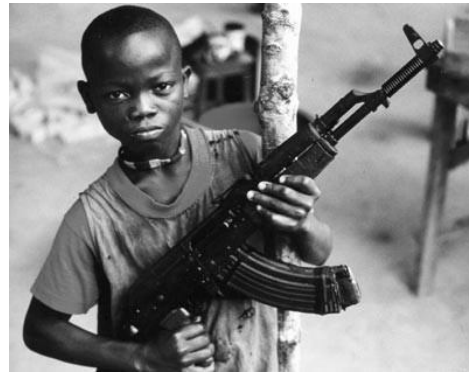


Les droits de l'enfant



s'informer

réfléchir



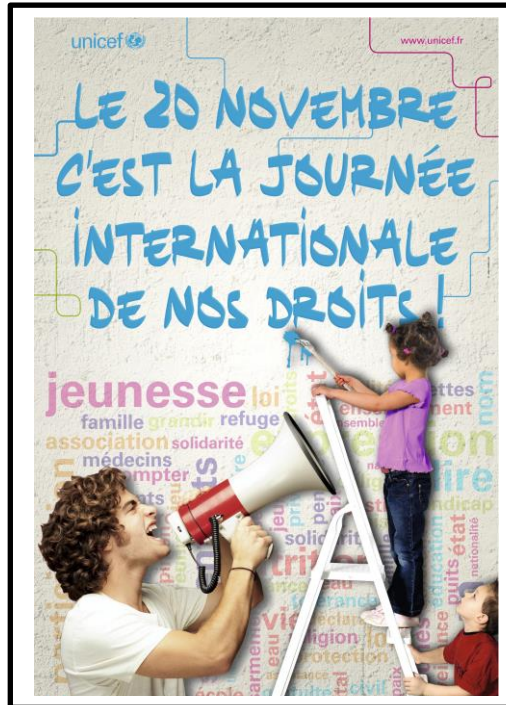
Un **enfant soldat** est un combattant mineur, c'est-à-dire âgé de moins de 18 ans. Du fait de leur jeune âge, les enfants soldats sont souvent traumatisés par ce qu'ils peuvent vivre dans la bataille (subir des blessures, voir des gens mourir, tuer eux-mêmes des gens...).



ressentir



réagir : Que pourrions-nous faire pour les droits des enfants ?



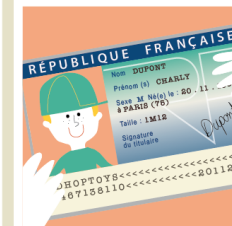
L'UNICEF, organisme d'aide humanitaire et de développement, travaille depuis 70 ans partout dans le monde en faveur des droits de chaque enfant.
La **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** est un texte de 54 articles, adopté par l'Organisation des Nations Unies (une organisation internationale fondée en 1945) le 20 novembre 1989.

LES DROITS DE L'ENFANT

EXTRAITS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT QUI EST EN VIGUEUR DANS LA QUASI TOTALITÉ DES PAYS MEMBRES DES NATIONS UNIES.



Le droit à la compréhension et à l'amour des parents et de la société.



Le droit d'avoir un nom, une nationalité et d'accéder à la justice.



Le droit à une éducation et à des soins spéciaux quand il est handicapé mentalement ou physiquement.



Le droit à un niveau de vie suffisant : une maison, des vêtements, de la nourriture.



Le droit à l'égalité, sans restriction de race, de religion ou de nationalité.



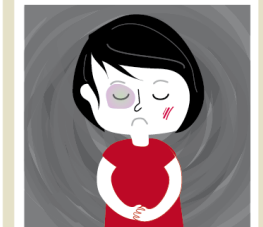
Le droit d'être soigné par des médecins, la protection en cas de guerre.



Le droit à l'éducation gratuite et aux **activités récréatives**.



Le droit aux secours prioritaires en toutes circonstances.



Le droit à la protection contre toute forme de cruauté, de négligence et d'exploitation.